



Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 28 janvier 2020

Membres en exercice : 22  
Présents : 13  
Procurations : 2  
Nombre de votants : 15  
Votes pour : 15  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
10/01/2020

Délibération n° C 2020- 05

**Adhésion du SDIS au CNAS et changement de l' élu délégué au CNAS**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit janvier, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Chantal TORCK, Céline TROSSAT; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Michel ECARNOT, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Jean-Gabriel NAST, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléant : Monsieur Jean FRANCHI

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Monique FANTINI, Sandrine MARION, Hélène PELISSARD, Christine RIOTTE, Françoise VESPA; Messieurs Jean-Pierre BROCARD, Jean-Charles GROSDIDIER.

Secrétaire de séance : Céline TROSSAT.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant Emmanuel VUILLERMOZ; Messieurs l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département); Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° B 2018-37 du 20 novembre 2018 relative à la convention d'objectifs du COS pour les années 2019-2020-2027 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-4 du 19 mars 2019 relative à l'élection d'un Troisième Vice-Président et du 5<sup>ème</sup> membre du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-28 du 28 octobre 2019 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2019-45 du 11 décembre 2019 relative à l'adhésion du SDIS au Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Par délibération n° C 2019-45 du 11 décembre 2019, notre assemblée a autorisé l'adhésion du SDIS au Comité National d'Action Sociale (CNAS) au 1<sup>er</sup> janvier 2020, validé le coût de l'adhésion et désigné Monsieur Bernard AMIENS, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Président de la Commission du Personnel, comme élu délégué au CNAS.

Il nous est proposé de :

- préciser le principe de calcul de la cotisation annuelle :

nombre de bénéficiaires actifs au 1/1/N x montant forfaitaire annuel année N  
+  
nombre de bénéficiaires retraités au 1/1/N x montant forfaitaire annuel année N

- changer l'élu délégué au CNAS, Monsieur Bernard AMIENS en effet ne sera plus membre du CASDIS lorsqu'il perdra son mandat en mars prochain ; la candidature de Monsieur Cyrille BRERO est proposée.

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de vous prononcer sur ces propositions.**

---

**DECISION N° C 2020-05 DU 28 JANVIER 2020**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide les propositions.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le **7 FEV. 2020**  
Affiché le **7 FEV. 2020**  
Publié au RAA du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**